



RAPPORT FINAL

Prescott Russell





Table des matières

| MOT DU MAIRE | 4 |
|--|---|
| NTRODUCTION | 5 |
| DÉFINITION DU CONCEPT DE MAINTIEN ET D'EXPANSION | 5 |
| REMERCIEMENTS | 6 |

PROFIL DES ENTREPRISES



| PROFIL DES ENTREPRISES | 8 |
|--|----|
| Type de propriétés et d'activités des entreprises | 8 |
| Marché principal des entreprises | 9 |
| Participation des propriétaires aux activités quotidiennes de l'entreprise | 10 |
| Lieu de résidence des propriétaires | 10 |
| Nombre d'années d'exploitation des entreprises au sein de la collectivité | 11 |
| Nombre d'années d'exploitation des propriétaires actuels | 12 |
| Plan d'affaires | 13 |
| Titre de propriété des installations principales de l'entreprise | 14 |
| FFOM du profil des entreprises | 16 |

PROFIL DE LA MAIN-D'ŒUVRE



| PROFIL DE LA MAIN-D'ŒUVRE | 18 |
|---|----|
| Nombre d'employés par entreprise, y incluant les propriétaires | 18 |
| Portrait des emplois permanents et temporaires | 19 |
| Évolution du nombre d'employés au cours des trois dernières années | 19 |
| Évaluation des attributs relatifs à la main-d'œuvre | 21 |
| Difficultés au chapitre de l'embauche | 23 |
| Moyens de recrutement des nouveaux employés | 26 |
| Maintien en poste des employés | 27 |
| Participation des entreprises à des programmes Coop, de stage ou de formation d'apprentis | 29 |
| Recours à la formation | 30 |
| FFOM de la main-d'œuvre | 34 |
| | |

CLIMAT DES AFFAIRES



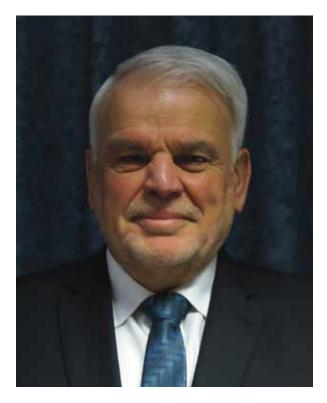
| CLIMAT DES AFFAIRES | 38 |
|---|----|
| Sentiment général quant à la collectivité en tant qu'endroit pour faire des affaires | 38 |
| Évolution de la perception des intervenants du milieu des affaires à l'égard de la collectivité au cours des trois dernières années | 39 |
| Examen des facteurs clés du milieu des affaires dans la collectivité | 40 |
| Indication du niveau de satisfaction pour chacun des services | 42 |
| Perspective des industries dans lesquelles œuvrent les entreprises de la collectivité | 45 |
| Chiffre d'affaires annuel | 46 |
| Utilisation de la technologie par les entreprises de la collectivité | 48 |
| Approvisionnement des entreprises | |
| Collaboration entre les entreprises | 51 |
| Avantages et inconvénients que présente la collectivité | 52 |
| Changements importants visés dans le milieu des affaires au cours des cinq prochaines années | 53 |
| Aide précieuse à l'appui des activités des entreprises | 54 |
| FFOM du climat des affaires | 55 |
| | |



| PROJETS D'AVENIR | 58 |
|------------------------------|----|
| Plans futurs des entreprises | 58 |
| Expansion | 59 |
| Vente | 64 |
| FOM des projets d'avenir | 65 |







En qualité de maire du Canton d'Alfred et Plantagenet, je souhaite remercier sincèrement les 71 entrepreneurs et entrepreneures qui ont pris part au sondage dans le cadre du projet « Opportunités Prescott et/and Russell Opportunities ». Je vous remercie d'avoir investi temps et passion dans un projet au titre duquel votre opinion est capitale pour le développement des affaires dans la région.

Ce sont plus de 250 entreprises au sein du canton d'Alfred et Plantagenet qui fleurissent dans les secteurs agricole, touristique, industriel et commercial, ce pour nous tous.

La Municipalité a le désir de se rapprocher des commerçants locaux afin de mieux comprendre les enjeux auxquels ils sont confrontés au quotidien. Ayez la certitude que toute notre attention est mise sur l'étude de vos réponses et suggestions. Vos témoignages nous ouvrent les yeux sur les atouts et les faiblesses de la région,

et mettent l'accent sur l'importance de créer des ponts entre la Municipalité, les commerçants et les organismes locaux ayant pour mission de soutenir les gens d'affaires.

En guise de conclusion, je vous remercie de choisir le canton d'Alfred et Plantagenet comme endroit où faire des affaires. Je vous souhaite, chers champions de la collectivité, un avenir prospère où nous dynamiserons ensemble notre magnifique région sillonnée par la route de comté 17 ainsi que la rivière Nation et la rivière des Outaouais.

Fernand Dicaire,

Maire

Le service du développement économique du Canton d'Alfred et Plantagenet, en partenariat avec le bureau de Développement économique et touristique de Prescott et Russell (DETPR), a réalisé 71 entrevues auprès des propriétaires d'entreprise de la collectivité. Ces dernières ont été menées de mai 2017 à février 2018 et visaient précisément les entreprises œuvrant dans les secteurs commercial, industriel, agricole et touristique. Au début de l'année 2017, les entreprises du canton d'Alfred et Plantagenet ont été recensées et parmi celles-ci, il y en a 250 qui se spécialisent dans les quatre secteurs visés. Compte tenu du nombre d'entreprises sondées, le niveau de confiance quant au présent sondage est de 95 % et la marge d'erreur est de 10 %.

La méthode d'échantillonnage stratifié aléatoire simple a été choisie de manière à garantir une représentation adéquate des secteurs visés, établie au prorata du nombre d'entreprises œuvrant dans ces secteurs au sein de la collectivité. Les données recueillies ont ensuite été analysées de façon anonyme par la communauté des affaires dans le cadre d'un examen des données. Le taux de réponse au présent sondage est de 53 %, lequel a été calculé selon une méthode empirique.

Dans le cadre du présent sondage, « région » renvoie aux Comtés unis de Prescott et Russell (CUPR), conformément à la division de recensement de Statistique Canada, puis « collectivité » renvoie aux frontières géographiques du canton d'Alfred et Plantagenet, conformément à la subdivision de recensement de Statistique Canada. En outre, une analyse comparative des résultats régionaux et locaux sert de point de référence dans le présent sondage.

DÉFINITION DU CONCEPT DE MAINTIEN ET D'EXPANSION

Le concept de maintien et d'expansion des entreprises (M+EE) renvoie à une démarche communautaire structurée de développement économique, qui est axée sur la prise de mesures à l'appui du développement des entreprises et de la dynamisation de l'économie. Cette démarche favorise la croissance des entreprises en aidant les collectivités à comprendre les opportunités et les enjeux locaux propres à leur communauté des affaires. Le concept de M+EE fait appel à un processus d'entrevues confidentielles menées auprès des dirigeants d'entreprises. Les données recueillies sont ensuite analysées, puis des plans d'action visant à favoriser le maintien et l'expansion des entreprises locales sont préparés de sorte que les faiblesses et les menaces ainsi que les forces et les opportunités soient mises en relief.

Depuis le lancement du concept de M+EE par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario en 1998, plus de 230 projets de maintien ont été menés par des centaines de collectivités de la province.

REMERCIEMENTS

Ce projet a été rendu possible grâce à la généreuse contribution financière des collaborateurs suivants :





Ce projet fut un succès grâce à l'appui des organismes communautaires suivants :













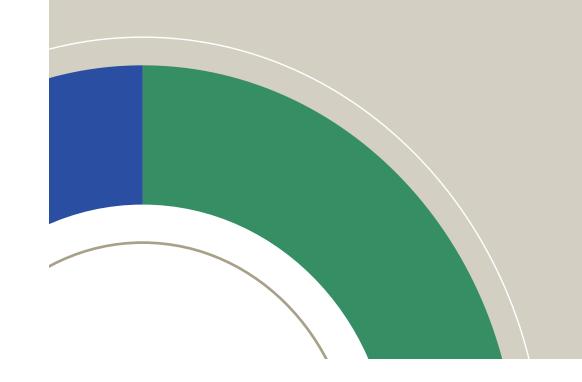






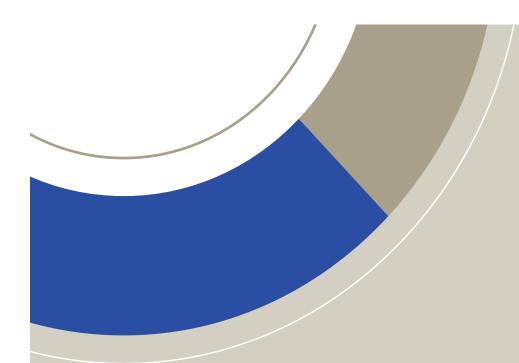


Nous souhaitons également remercier les **563 entreprises** qui ont participé à l'échelle régionale au présent sondage pour leur contribution et leur dévouement.



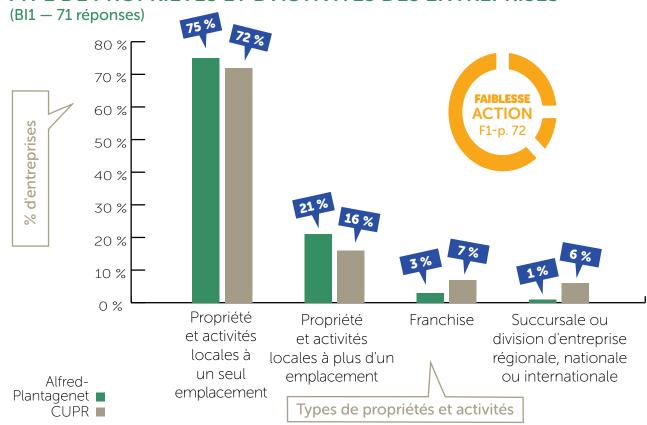
01

PROFIL DES ENTREPRISES



PROFIL DES ENTREPRISES

TYPE DE PROPRIÉTÉS ET D'ACTIVITÉS DES ENTREPRISES



Les entreprises qui exploitent une propriété et exercent des activités locales à plus d'un emplacement comptent en moyenne trois propriétés. Ces entreprises ont au minimum deux propriétés et au maximum cinq propriétés d'où elles mènent leurs activités.

La plupart des entreprises franchisées sont exploitées par un siège social situé en Ontario.

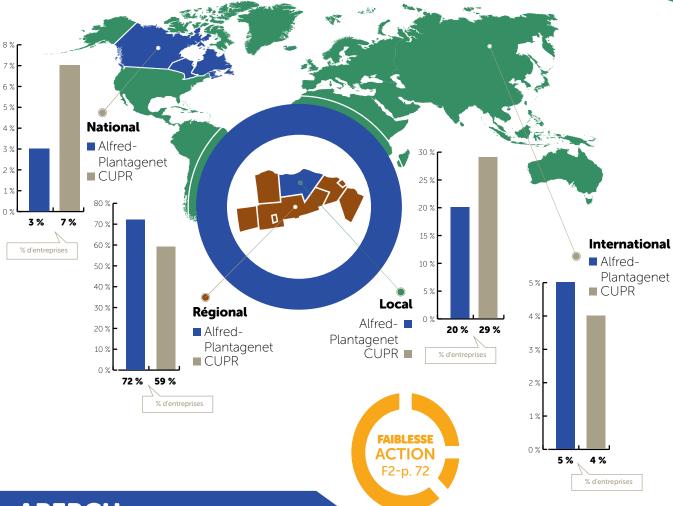
Les succursales ou les divisions d'entreprises régionales, nationales ou internationales sont exploitées par un siège social situé au Canada.

APERÇU

À Alfred et Plantagenet, les trois quarts des entreprises exploitent une propriété et exercent des activités locales à un seul emplacement. En outre, 21 % des entreprises mènent leurs activités à plus d'un emplacement. En comparaison avec les CUPR, Alfred et Plantagenet compte néanmoins une très faible proportion d'entreprises franchisées et de succursales ou de divisions d'entreprise régionales, nationales et internationales.

MARCHÉ PRINCIPAL DES ENTREPRISES

(BI9 – 71 réponses)



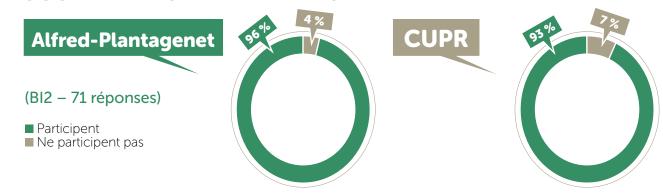
APERÇU



92 % des propriétaires d'entreprise de la collectivité œuvrent sur les marchés régional (72 %) et local (20 %). En comparaison avec les CUPR, on constate qu'ils réalisent peu d'activités à l'échelle nationale ou même à l'étranger.

8

PARTICIPATION DES PROPRIÉTAIRES AUX ACTIVITÉS QUOTIDIENNES DE L'ENTREPRISE



APERÇU

96 % des propriétaires d'entreprise de la collectivité participent aux activités quotidiennes de leur entreprise, ce qui correspond aux résultats régionaux.

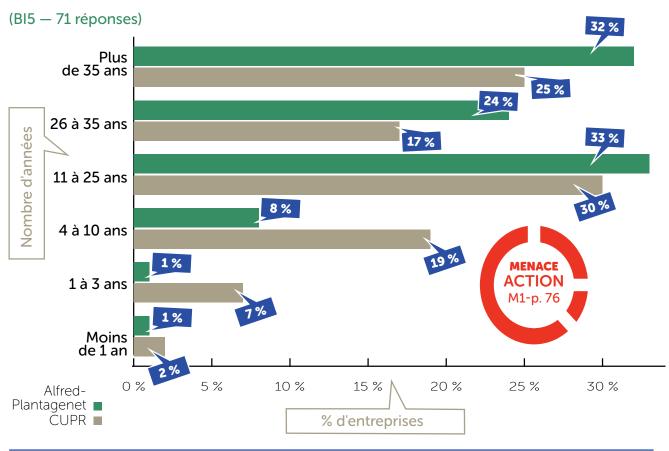
LIEU DE RÉSIDENCE DES PROPRIÉTAIRES

Alfred-Plantagenet (BI3 – 71 réponses) Dans la collectivité À l'extérieur de la collectivité

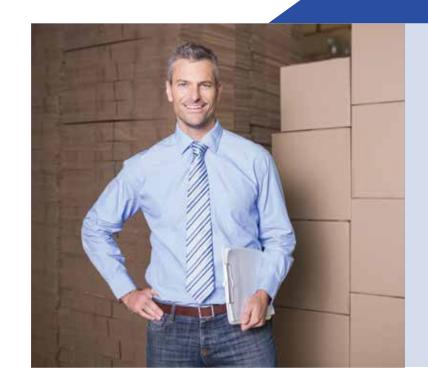
APERÇU

À Alfred et Plantagenet, 87 % des propriétaires d'entreprise résident dans la collectivité. À l'échelle régionale, on constate qu'il y a un peu plus des trois quarts des propriétaires qui résident dans la collectivité par rapport à un quart d'entre eux qui résident à l'extérieur de celle-ci. Le nombre de propriétaires résidant à l'extérieur d'Alfred et Plantagenet est donc très peu élevé.

NOMBRE D'ANNÉES D'EXPLOITATION DES ENTREPRISES AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ



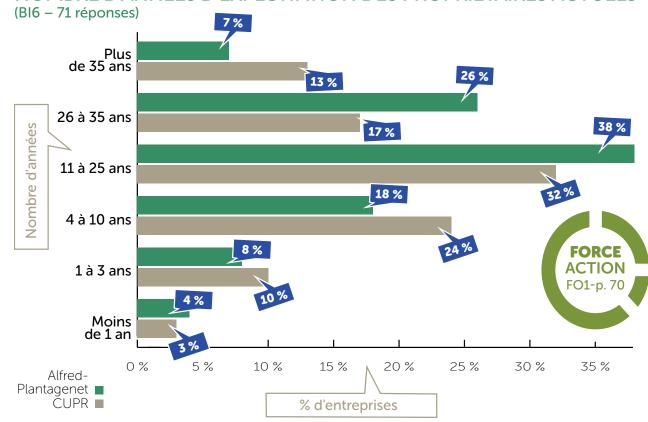
APERÇU



56 % des entreprises situées à Alfred et Plantagenet sont établies depuis plus de 26 ans, ce qui représente un facteur déterminant de succès. Or, le faible taux d'entreprises en démarrage et de jeunes entreprises représente une menace pour l'avenir de la communauté des affaires. Il est aussi important de noter le grand nombre de propriétaires d'entreprise locaux qui devront assurer leur relève dans les prochaines années.

10

NOMBRE D'ANNÉES D'EXPLOITATION DES PROPRIÉTAIRES ACTUELS



APERÇU



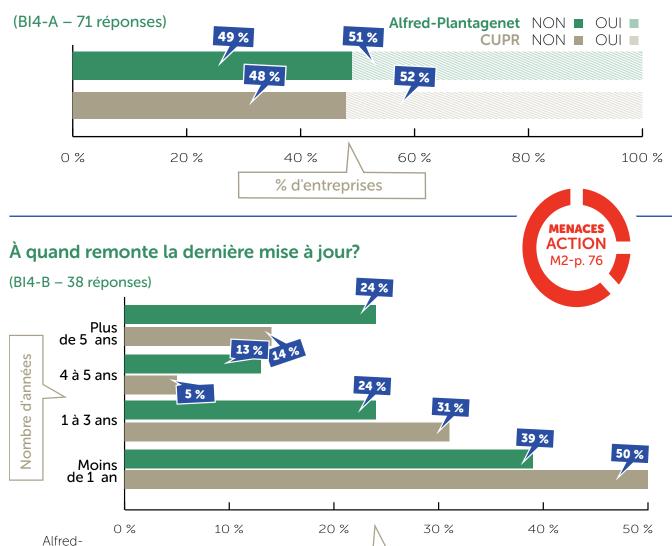
À Alfred et Plantagenet, 71 % des entrepreneurs devront amorcer prochainement une planification de la relève puisqu'ils sont à la tête de leur entreprise depuis plus de 11 ans. En comparaison avec les CUPR, Alfred et Plantagenet compte un plus grand nombre de propriétaires qui gèrent leur entreprise depuis plus de 26 ans, ce qui témoigne du fait que les entrepreneurs de la collectivité dirigent leurs activités pendant plus longtemps que leurs homologues à l'échelle régionale. On constate néanmoins une très faible proportion d'entrepreneurs qui sont à la tête de leur entreprise depuis plus de 35 ans, ce qui dénote que bon nombre d'entrepreneurs de la collectivité ont su assurer leur relève.

PLAN D'AFFAIRES

Plantagenet

ČUPR ■

Les entreprises disposent-elles d'un plan d'affaires?

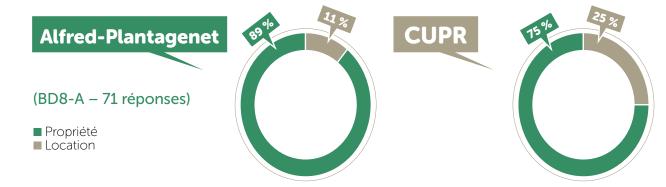


APERÇU

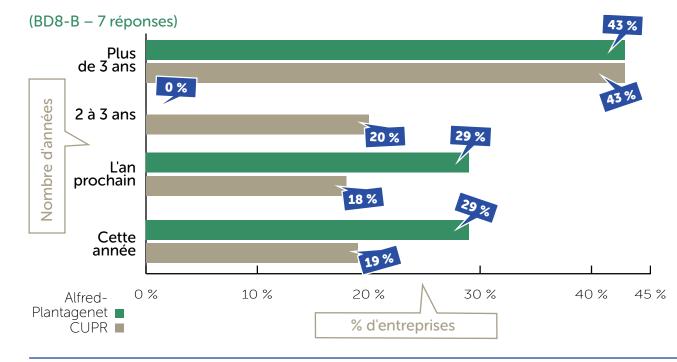
À Alfred et Plantagenet, un propriétaire d'entreprise sur deux ne dispose pas d'un plan d'affaires. Bien que ce nombre soit préoccupant, il est semblable aux résultats régionaux. En outre, plus de la moitié des entrepreneurs d'Alfred et Plantagenet qui disposent d'un plan d'affaires le tiennent à jour, tous les trois ans.

% d'entreprises

TITRE DE PROPRIÉTÉ DES INSTALLATIONS PRINCIPALES DE L'ENTREPRISE



Quelle est la date d'échéance du bail en cours?



Les entreprises pensent-elles avoir des difficultés à renouveler leur bail?

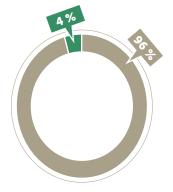
Alfred-Plantagenet

(BD8-C – 8 réponses)

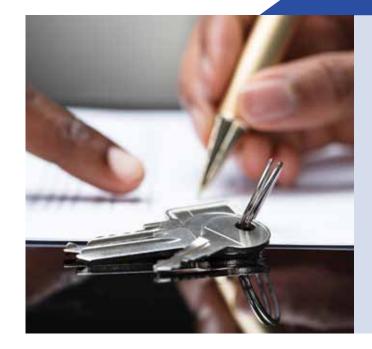
Oui
Non







APERÇU



À Alfred et Plantagenet, 89 % des propriétaires d'entreprise ont acquis l'installation dans laquelle ils exécutent leurs activités. En outre, 11 % des propriétaires d'entreprise louent leur installation et 58 % de ceux-ci renouvèleront leur bail d'ici l'an prochain. Nul propriétaire ne prévoit rencontrer de difficultés lors du renouvellement de son bail.

FFOM DU PROFIL DES ENTREPRISES

FORCES

- 96 % des propriétaires d'entreprise de la collectivité participent aux activités quotidiennes de leur entreprise. (BI2)
- 87 % des propriétaires d'entreprise résident dans la collectivité. (BI3)
- 56 % des entreprises de la collectivité sont établies depuis plus de 26 ans. (BI5)
- Les propriétaires d'entreprise de la collectivité semblent assurer plus aisément leur relève que dans l'ensemble des autres municipalités des CUPR. Il faudra cependant surveiller le groupe d'entreprises qui sont dans les affaires depuis 26 à 35 ans. (BI6)
- 89 % des propriétaires d'entreprise de la collectivité ont acquis les installations dans lesquelles ils exécutent leurs activités. Nul propriétaire qui loue une installation ne compte avoir de difficulté à renouveler son bail. (BD8)

FAIBLESSES

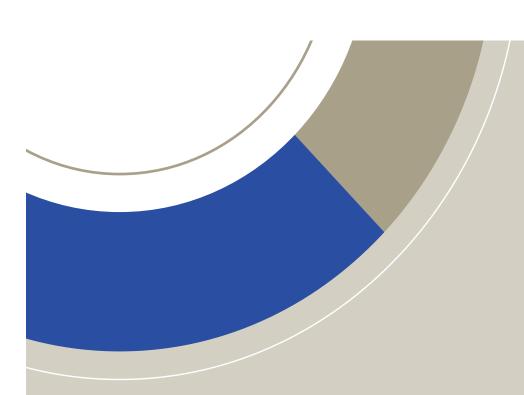
- La collectivité compte une faible proportion d'entrepreneurs œuvrant à plus d'un emplacement, d'entreprises franchisées et de succursales ou divisions d'entreprise régionales, nationales ou internationales. (BI1)
- Seulement 8 % des entrepreneurs de la collectivité œuvrent principalement sur les marchés national et international. (BI9)

MENACES

- La faible présence d'entreprises en démarrage et de jeunes entreprises représente un défi important pour l'avenir de la communauté des affaires d'Alfred et Plantagenet. (BI5)
- À Alfred et Plantagenet, un propriétaire d'entreprise sur deux ne dispose pas de plan d'affaires. (BI4)



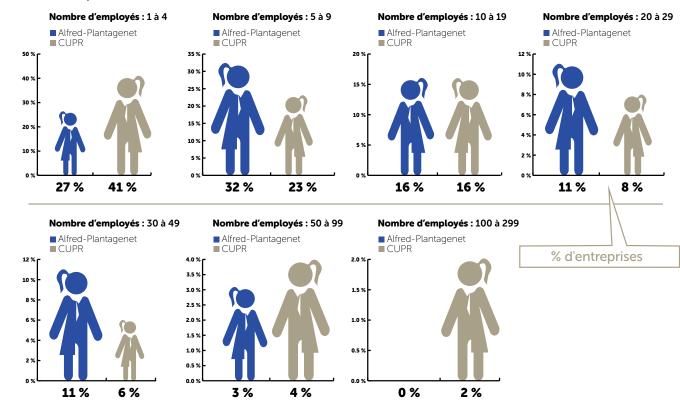
PROFIL DE LA MAIN-D'ŒUVRE



PROFIL DE LA MAIN-D'ŒUVRE

NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR ENTREPRISE, Y INCLUANT LES PROPRIÉTAIRES

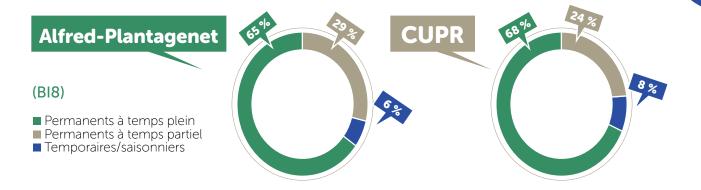
(BI7 – 71 réponses)



APERÇU

Alfred et Plantagenet compte une bonne proportion d'employeurs de petite et de moyenne taille (1 à 49 employés) par rapport à l'ensemble des CUPR. Le canton ne compte toutefois aucune entreprise de grande taille (100 employés et plus). Cela dit, 32 % des entreprises de la collectivité emploient de 5 à 9 employés, comparativement à 23 % des entreprises au sein des CUPR. On remarque aussi qu'Alfred et Plantagenet compte 14 % de moins d'employeurs de très petite taille (1 à 4 employés) par rapport aux autres municipalités des CUPR. Il est manifestement évident que la majorité des employeurs de la collectivité sont de petite taille. Néanmoins, la présence soutenue des employeurs de taille moyenne et le fait que l'on compte moins de très petits employeurs représentent une force pour la collectivité.

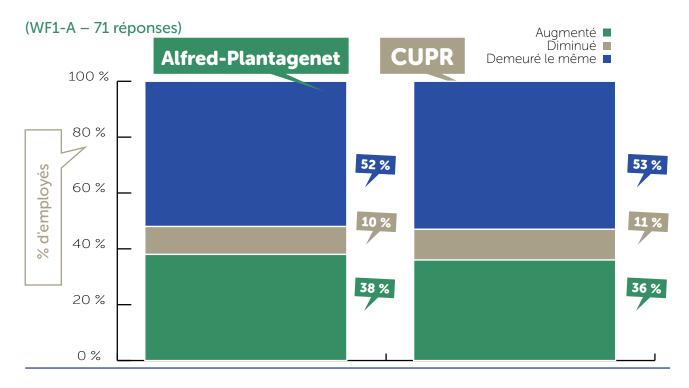
PORTRAIT DES EMPLOIS PERMANENTS ET TEMPORAIRES



APERÇU

La proportion des emplois permanents à temps plein au sein de la collectivité se situe à 65 %, alors que celle des emplois permanents à temps partiel se situe à 29 %. Le faible pourcentage d'emplois temporaires ou saisonniers (6 %) donne à la collectivité une position hautement favorable puisque la population a accès à de nombreux emplois permanents. En comparaison avec les CUPR, les résultats sont plutôt semblables.

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES



18

Nombre d'emplois créés et perdus depuis les trois dernières années (WF1-A)



Raisons expliquant les pertes et les créations d'emplois

Les pertes d'emplois

- Travaux de rénovation en cours
- Augmentation du salaire minimum
- Réglementation sur le nombre d'heures à garantir aux employés
- Baisse du volume des ventes
- Postes difficiles à combler

Les créations d'emplois

- Croissance et expansion de l'entreprise (nouveaux contrats et augmentation de la clientèle)
- Soutien financier offert par le biais de subventions facilitant l'embauche

(WF1-B)

APERÇU

Depuis les trois dernières années, 38 % des employeurs d'Alfred et Plantagenet ont embauché de nouveaux employés; 52 % d'entre eux n'ont apporté aucun changement à leur bassin d'employés; et 10 % d'entre eux ont dû supprimer des emplois. Plus précisément, 189 emplois ont été créés contre 21 emplois qui ont été perdus. En comparaison avec les CUPR, les statistiques obtenues sont semblables. En résumé, la capacité des employeurs à créer de nouveaux emplois représente une opportunité pour la collectivité en raison de la croissance et de l'expansion des entreprises, de l'amélioration du service à la clientèle et de l'octroi de subventions.

ÉVALUATION DES ATTRIBUTS RELATIFS À LA MAIN-D'ŒUVRE

Disponibilité de travailleurs qualifiés

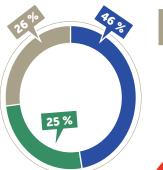
Alfred-Plantagenet

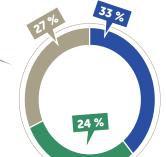
(WF2 – 71 réponses)

■ Bonne à excellente ■ Passable

APERÇU

■ Médiocre





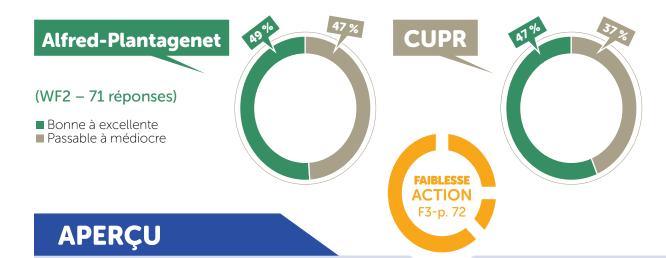
ACTION M3-p. 76

72 % des propriétaires d'entreprise de la collectivité n'évaluent pas de manière satisfaisante la disponibilité de travailleurs qualifiés. De ce pourcentage, 46 % d'entre eux évaluent de manière médiocre la disponibilité de travailleurs qualifiés. Ces statistiques ne s'appliquent pas uniquement au

canton, mais plutôt de manière semblable dans l'ensemble des municipalités de la région. On constate néanmoins que la disponibilité de travailleurs qualifiés est inférieure aux résultats régionaux.



Stabilité de la main-d'œuvre



47 % des employeurs d'Alfred et Plantagenet ne considèrent pas comme satisfaisante la stabilité de la main-d'œuvre. En comparaison avec les CUPR, la main-d'œuvre semble être moins stable à Alfred et Plantagenet.

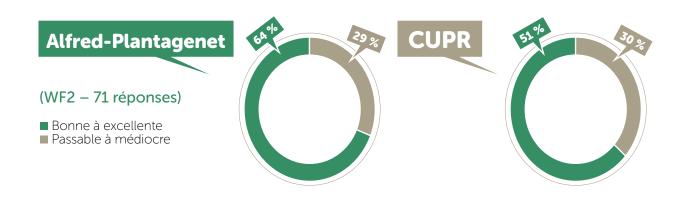
Capacité d'attirer de nouveaux employés



APERÇU

53 % des employeurs d'Alfred et Plantagenet considèrent la capacité de la collectivité à attirer de nouveaux employés comme passable à médiocre. En comparaison avec les CUPR, les employeurs de la collectivité évaluent la capacité d'attraction de nouveaux employés de manière semblable.

Capacité de maintenir en poste les nouveaux employés

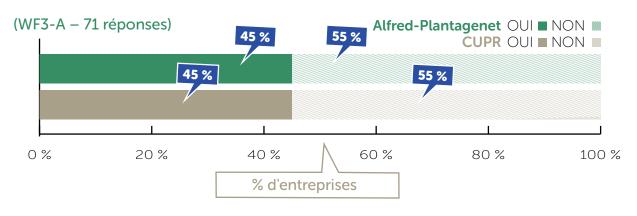


APERÇU

64 % des employeurs d'Alfred et Plantagenet considèrent la capacité de la collectivité à maintenir en poste les nouveaux employés comme bonne à excellente. En comparaison avec les CUPR, cette proportion est plus élevée, ce qui indique une position favorable.

DIFFICULTÉS AU CHAPITRE DE L'EMBAUCHE

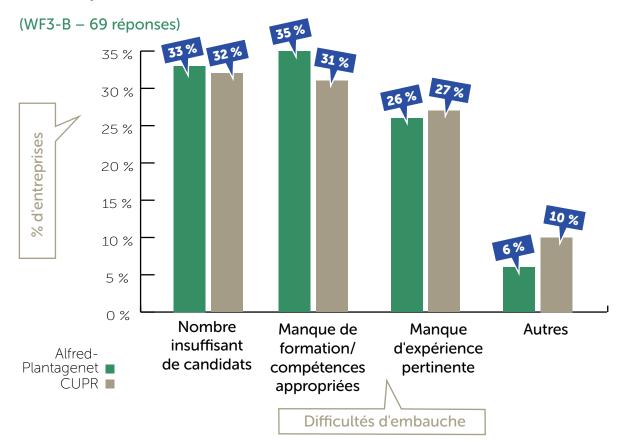
Les entreprises éprouvent-elles présentement des difficultés au chapitre de l'embauche?



APERÇU

45 % des employeurs d'Alfred et Plantagenet éprouvent présentement des difficultés au chapitre de l'embauche. En comparaison avec les CUPR, les statistiques sont identiques et dénotent une faiblesse.

Quelles sont les difficultés d'embauche auxquelles sont confrontées les entreprises?



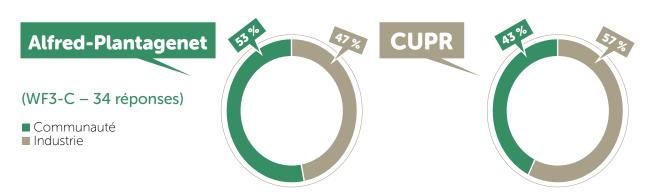
Autres

- Manque de disponibilité des employés
- Manque de ressources externes pour la formation
- Travail saisonnier

APERÇU

Par ordre d'importance, les difficultés auxquelles sont confrontées les entreprises d'Alfred et Plantagenet constituent le manque de formation/compétences appropriées, le nombre insuffisant de candidats et le manque d'expérience pertinente. Certains employeurs ont aussi soulevé d'autres difficultés, comme le manque de disponibilité des candidats, la difficulté à combler les postes saisonniers et le manque de formation externe.

Les difficultés d'embauche sont-elles spécifiquement liées à la collectivité ou à l'industrie?



APERÇU

53 % des employeurs d'Alfred et Plantagenet caractérisent les difficultés d'embauche auxquelles ils sont confrontés comme étant liées à la collectivité plutôt qu'à l'industrie. En comparaison avec les CUPR, la moyenne régionale indique que les employeurs se voient majoritairement confrontés à des difficultés liées à l'industrie.

Postes difficiles à combler dans la collectivité

Poste 1

- Technicien en mécanique
- Professionnel en dentisterie
- Ouvrier général
- Préposé (ventes et service à la clientèle)
- Cuisinier
- Personnel administratif
- Préposé aux soins
- Plombier
- Journalier
- Infirmier
- Chauffeur
- Aide-éducateur
- Conducteur de remorqueuse

2/

Poste 2

- Peintre
- Apprenti (plombier)
- Professeur
- Gérant de chantier
- Poste en gestion
- Hygiéniste

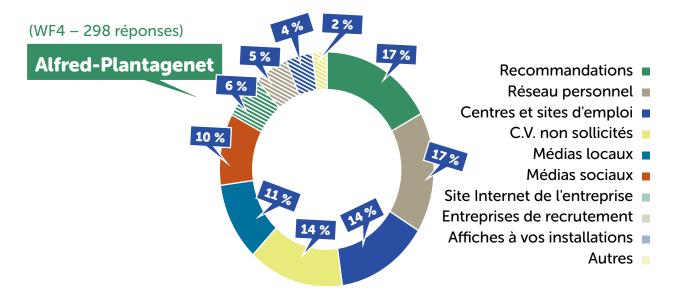
Poste 3

- Technicien en informatique
- Métier (peinture, électricité)
- Préposé à l'entretien ménager
- Assistant-dentaire
- Restauration (livreur, plongeur)
- Superviseur

(WF3-D)

MOYENS DE RECRUTEMENT DES NOUVEAUX EMPLOYÉS

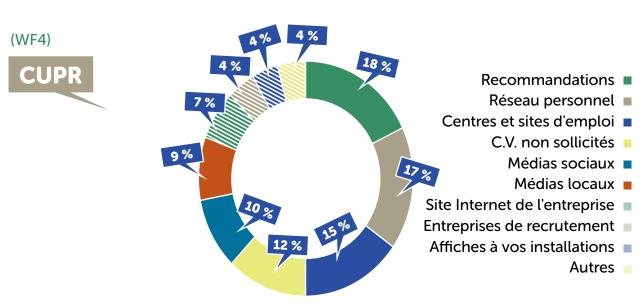
Comment les propriétaires d'entreprise d'Alfred et Plantagenet recrutent-ils leurs nouveaux employés?



Autres

- Recommandations de la clientèle
- Étudiants en stage de l'Université d'Ottawa
- Programmes Coop

Comment les entreprises des CUPR recrutent-elles leurs nouveaux employés?

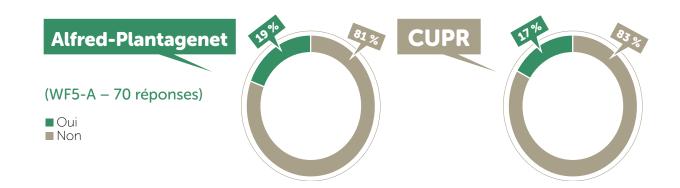


APERÇU

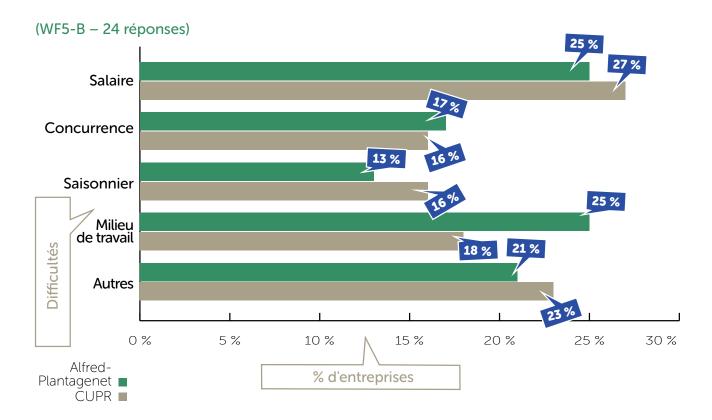
Les employeurs d'Alfred et Plantagenet recrutent le plus souvent leur main-d'œuvre par l'entremise de recommandations, de réseaux personnels ou de curriculum vitæ non sollicité et de centres et sites de recherche d'emplois. À l'inverse, ils recrutent peu de personnel au moyen du site Web de l'entreprise, des affiches « nous embauchons » placées sur les lieux et par l'entreprise d'entreprises de recrutement. En comparaison avec les CUPR, les résultats sont semblables.

MAINTIEN EN POSTE DES EMPLOYÉS

Les entreprises ont-elles de la difficulté à garder leurs employés?



Pour quelle raison est-il difficile de maintenir en postes leurs employés?



Milieu de travail (Précisez)

- Tâches exigeantes sur le plan physique
- Horaire de travail
- Milieu de travail difficile

Autres

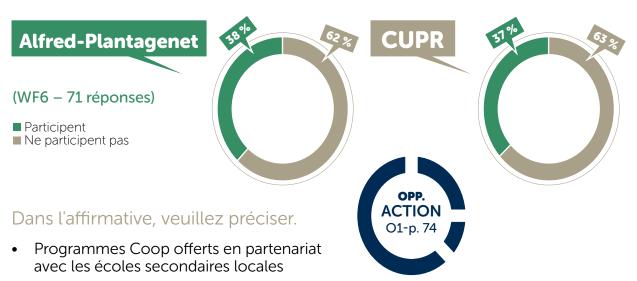
- Manque d'intérêt des candidats
- Horaire à temps partiel
- Collectivité rurale (manque de candidats)

(WF5-B)

APERÇU

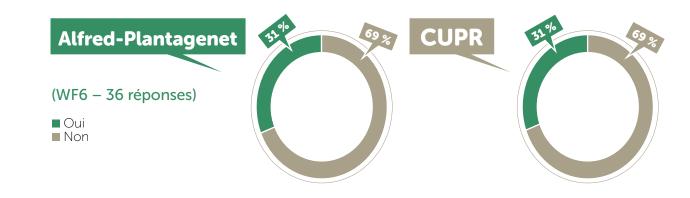
81 % des employeurs d'Alfred et Plantagenet disent ne pas avoir de difficulté à maintenir en poste leurs employés. Les employeurs qui ont des soucis à ce chapitre ont nommé comme causes principales le salaire, le milieu de travail et la concurrence ainsi que le manque d'intérêt de certains candidats, les horaires de travail à temps partiel et l'aspect rural de la communauté. En comparaison avec les CUPR, les résultats sont semblables.

PARTICIPATION DES ENTREPRISES À DES PROGRAMMES COOP, DE STAGE OU DE FORMATION D'APPRENTIS



- Programmes Coop offerts par l'Université Carleton
- Stages étudiants en physiothérapie, en médecine, et pour les infirmiers praticiens (Université d'Ottawa)
- Programmes offerts par l'école des adultes de Hawkesbury
- Programmes d'apprentis offerts en partenariat avec La Cité collégiale et le Collège Algonquin (plombier, mécanicien, soudeur, monteur)
- Stage étudiant en graphisme
- Formation d'apprentissage subventionnée
- Centre de services à l'emploi (entente de placement, programme d'orientation en matière d'emploi)
- Programme de placement au gouvernement provincial

Dans la négative, les propriétaires d'entreprise souhaitent-ils recevoir de l'information concernant les programmes Coop, de stage ou de formation d'apprentis?

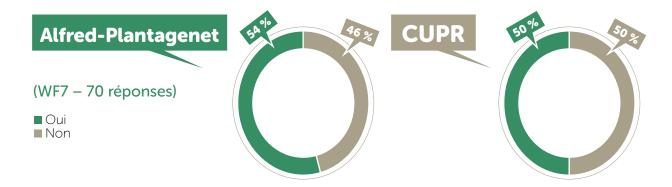


APERÇU

38 % des propriétaires d'entreprise d'Alfred et Plantagenet ont recours à des programmes Coop, de stage ou de formation d'apprentis. Ces programmes sont offerts par des écoles secondaires, des collèges et des associations spécialisées. Des 62 % de propriétaires d'entreprise qui n'ont pas recours à ce type de service, 69 % d'entre eux indiquent ne pas souhaiter obtenir d'information supplémentaire à ce sujet.

RECOURS À LA FORMATION

Les propriétaires d'entreprise ont-ils présentement recours à une formation externe?



Dans l'affirmative, veuillez préciser.

- Formation en matière de premiers soins
- Formation en santé et sécurité (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail)
- Pratiques de feu offertes par les pompiers
- Formation sur le marketing
- Formation en ligne
- Formateur privé
- Formation annuelle pour les dirigeants
- Certificat en équitation
- Formation pour les apprentis au Collège Algonquin
- Cours d'arts en ligne
- Formation sur la salubrité des aliments
- Cours en gestion
- Mentorat (plans d'affaires et médias sociaux)
- Cours offerts par Tourisme Prescott-Russell et le Centre d'entrepreneurship de Prescott et Russell

- Formation Smart Serve
 - Formation pour le travail en hauteur
 - Formation pour l'utilisation d'un chariot élévateur
 - Formation offerte par le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs
 - Formation en vente
 - Formation sur les médias
 - Formation offerte par les fournisseurs
 - Coaching en temps réel pour les employés
 - Formation sur le service à la clientèle
 - Formation sur la gestion du stress

APERÇU



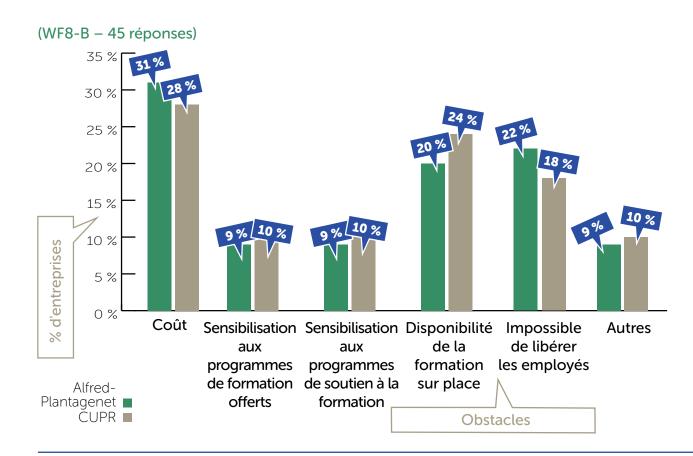
54 % des propriétaires d'entreprise d'Alfred et Plantagenet ont actuellement recours à un programme de formation externe. En comparaison avec les CUPR, les propriétaires d'entreprise de la collectivité sont plus nombreux à recourir à de la formation externe.

Y a-t-il des obstacles empêchant les employés ou les propriétaires d'entreprise à recevoir la formation requise?

Alfred-Plantagenet (WF8-A - 71 réponses) Oui Non

30

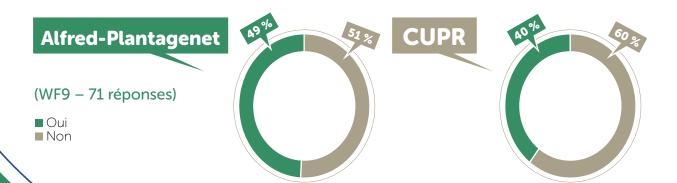
Obstacles à recevoir la formation requise



APERÇU

75 % des propriétaires d'entreprise de la collectivité ne considèrent être confrontés à aucun obstacle les empêchant d'avoir recours à de la formation. Ceux qui éprouvent des obstacles à ce chapitre (25 %) indiquent que le coût de la formation représente la principale difficulté.

Y a-t-il des programmes ou des thèmes de formation qui seraient utiles pour les propriétaires d'entreprise ou les employés?



Dans l'affirmative, veuillez préciser.

- Formation pour rédiger des demandes de subventions
- Santé et sécurité (harcèlement au travail, accessibilité)
- Réanimation cardiorespiratoire et défibrilateur
- Service à la clientèle
- Gestion administrative
- Salubrité et manipulation des aliments
- Utilisation des pesticides
- Comptabilité
- Formation d'entrepreneurship
- Communication et marketing
- Gestion des ressources humaines
- Dégustation de vins et bières
- Médias sociaux
- Logiciel de caisses
- Comportement de l'enfant (gestion de crise)
- Chariot élévateur
- Vente
- Promotion du travail d'équipe pour les propriétaires
- Logiciels informatiques (niveau avancé)

APERÇU

51 % des propriétaires d'entreprise de la collectivité n'ont pas soulevé de programmes ou de thèmes de formation précis qui pourraient leur être utiles. En revanche, les employeurs qui ont répondu favorablement (49 %) ont indiqué qu'il serait souhaitable d'obtenir de la formation dans les domaines énumérés ci-dessus.

FFOM DE LA MAIN-D'ŒUVRE

FORCES

- La présence soutenue d'employeurs de taille moyenne et le nombre restreint de très petits employeurs représentent une force pour la collectivité. (BI7)
- Le faible pourcentage d'emplois temporaires ou saisonniers de 6 % donne à la collectivité une position hautement favorable puisque la population a accès à de nombreux emplois permanents. (BI8)
- Au cours des trois dernières années, 90 % des employeurs de la collectivité ont augmenté le nombre d'employés à leur service ou n'y ont apporté aucun changement. (WF1)
- 64 % des employeurs d'Alfred et Plantagenet considèrent la capacité de la collectivité à maintenir en poste les nouveaux employés comme bonne à excellente. (WF2)
- 81 % des employeurs d'Alfred et Plantagenet disent ne pas avoir de difficulté à maintenir en poste leurs employés. (WF5)
- 75 % des propriétaires d'entreprise de la collectivité considèrent n'être confrontés à aucun obstacle les empêchant d'avoir recours à de la formation. (WF8)

FAIBLESSES

- 47 % des employeurs d'Alfred et Plantagenet ne considèrent pas comme satisfaisante la stabilité de la main-d'œuvre. (WF2)
- 53 % des employeurs d'Alfred et Plantagenet considèrent la capacité de la collectivité à attirer de nouveaux employés comme passable à médiocre. (WF2)
- 45 % des entreprises d'Alfred et Plantagenet éprouvent présentement des difficultés au chapitre de l'embauche et les difficultés se résument par le manque de formation/ compétences appropriées, le nombre insuffisant de candidats et le manque d'expérience pertinente. (WF3)
- 53 % des employeurs d'Alfred et Plantagenet caractérisent les difficultés d'embauche auxquelles ils sont confrontés comme étant liées à l'industrie plutôt qu'à la collectivité. (WF3)

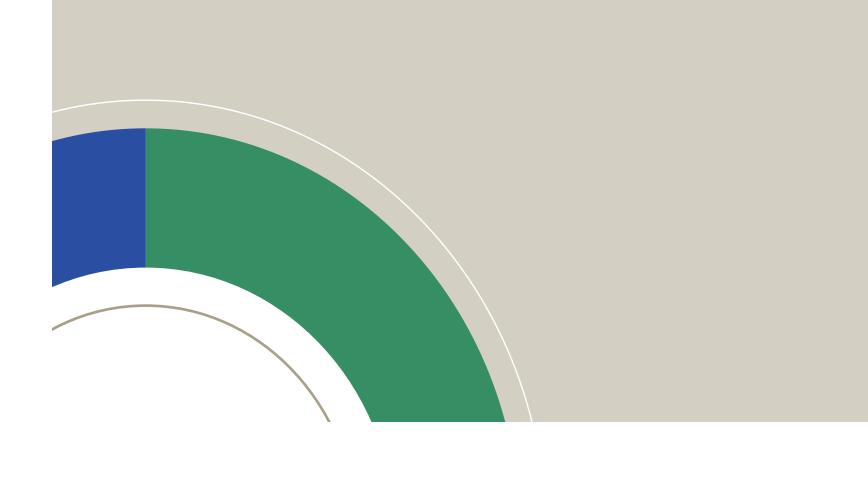
FFOM DE LA MAIN-D'ŒUVRE (SUITE)

OPPORTUNITÉS

- Les employeurs d'Alfred et Plantagenet recrutent le plus souvent leur main-d'œuvre par l'entremise de centres et de sites de recherche d'emplois, de recommandations, de réseaux personnels ou de curriculum vitæ non sollicités. (WF4)
- Des 62 % de propriétaires d'entreprise qui n'ont pas recours à des programmes Coop, de stage ou de formation d'apprentis, 31 % d'entre eux indiquent souhaiter obtenir de l'information supplémentaire à ce sujet.
- 54 % des propriétaires d'entreprise de la collectivité ont présentement recours à un programme de formation externe. (WF7)

MENACE

• 72 % des propriétaires d'entreprise de la collectivité n'évaluent pas de manière satisfaisante la disponibilité de travailleurs qualifiés. (WF2)

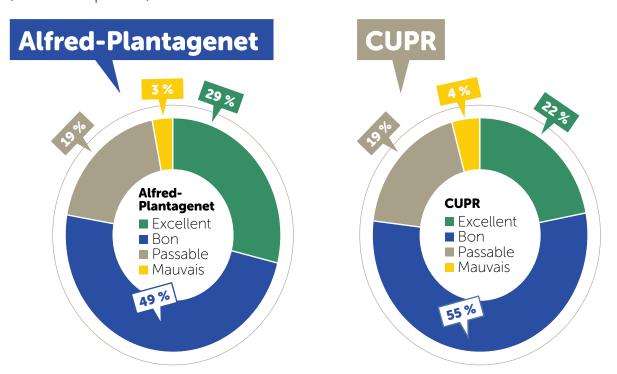


O3 CLIMAT DES AFFAIRES

CLIMAT DES AFFAIRES

SENTIMENT GÉNÉRAL QUANT À LA COLLECTIVITÉ EN TANT QU'ENDROIT POUR FAIRE DES AFFAIRES

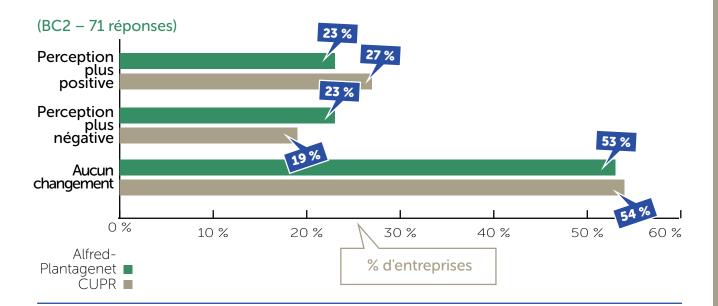
(BC1 – 71 réponses)



APERÇU

78 % des entreprises d'Alfred et Plantagenet ont un bon ou excellent sentiment à l'égard de la collectivité en tant qu'endroit pour faire des affaires. À l'inverse, 22 % des entreprises ont évalué leur sentiment de la collectivité d'Alfred et Plantagenet en tant qu'endroit pour faire des affaires comme étant passable ou mauvais. En comparaison avec les CUPR, la proportion des entreprises qui évaluent la collectivité d'Alfred et Plantagenet comme étant excellente est de 7 % plus élevée.

ÉVOLUTION DE LA PERCEPTION DES INTERVENANTS DU MILIEU DES AFFAIRES À L'ÉGARD DE LA COLLECTIVITÉ AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES



Raisons expliquant le changement de la perception

Le changement favorable de perception

- Soutien de la collectivité
- Croissance
- Promotion de l'achat local
- Augmentation d'expérience et de confiance
- Augmentation des services
- Engagement des commerçants et collaboration entre les entreprises
- Produits locaux à la hausse
- Soutien de mentor en gestion d'entrepreneurship

Le changement défavorable de perception

- Augmentation du salaire minimum
- Nouvelle concurrence
- Nombre limité de commerces
- Manque de transport en commun
- Manque de main-d'œuvre qualifiée
- Manque d'appui aux petites et moyennes entreprises
- L'approche des élus n'est pas dirigée vers l'économie
- Manque d'accessibilité à des mesures de soutien pour la résolution de problèmes
- Lacunes en matière de services d'accès à Internet

(BC2)

pour faire des affaires est quasi identique.

EXAMEN DES FACTEURS CLÉS DU MILIEU DES AFFAIRES DANS LA COLLECTIVITÉ

Au cours des trois dernières années, la perception des propriétaires d'entreprise

ALFRED-PLANTAGENET

CUPR

APERÇU



RAPPORT FINAL / CANTON D'ALFRED ET PLANTAGENET

40

- Disponibilité des services médicaux et de santé
- Main-d'œuvre *Voir note 1
- Disponibilité de terrains aménagés
- Disponibilité de locaux à louer ou à vendre
- Frais de redevance/droits d'aménagement
- Rues et routes locales *Voir note 4
- Routes régionales et provinciales, et autoroutes
- Proximité des services ferroviaires et aéroportuaires
- Qualité de vie
- Disponibilité d'habitations convenables
- Soutien de l'administration municipale
- Soutien de la part des autres entreprises
- Soutien de la part des résidents

- Main-d'œuvre
- Disponibilité de terrains aménagés
- Disponibilité de locaux à louer ou à vendre
- Processus inhérent aux permis de construction et à l'aménagement
- Frais de redevance/droits d'aménagement
- Rues et routes locales
- Routes régionales et provinciales, et autoroutes
- Proximité des services ferroviaires et aéroportuaires
- Disponibilité des services médicaux et de santé
- Qualité de vie
- Disponibilité d'habitations convenables
- Soutien de l'administration municipale
- Soutien de la part des autres entreprises
- Soutien de la part des résidents

ALFRED-PLANTAGENET



- Services de téléphonie cellulaire
- Services Internet
- Installations de traitement de l'eau et des eaux usées
- Frais d'aqueduc et d'égouts
- Disponibilité d'une alimentation électrique appropriée
- Processus inhérent aux permis de construction et à l'aménagement *Voir note 2
- Disponibilité du gaz naturel
- Coût du gaz naturel
- Impôts fonciers municipaux
- Coût des terrains

• Services de téléphonie cellulaire

CUPR

- Services Internet
- Installations de traitement de l'eau et des eaux usées
- Frais d'aqueduc et d'égouts
- Disponibilité d'une alimentation électrique appropriée
- Disponibilité du gaz naturel
 *Bonne à excellente
- Coût du gaz naturel

ALFRED-PLANTAGENET

CUPR



• S. O.

- Coût des terrains
- Impôts fonciers municipaux

ALFRED-PLANTAGENET

CUPR



- Coût de l'électricité *Voir note 3
- Coût de l'électricité

(BC3 – 71 réponses)

Notes*:

1. Main-d'œuvre :

- i. Bonne, mais peu disponible;
- ii. Non qualifiée : peu de diplômés.

2. Processus inhérent aux permis de construction et à l'aménagement :

i. Les citoyens souhaiteraient que l'administration municipale dispose de plus d'autonomie dans le processus relatif à la délivrance des permis de construction et aux plans d'aménagement.

3. Coût de l'électricité:

- i. Coût de l'électricité très élevé, nuit au bon fonctionnement de l'entreprise et pourrait amener des fermetures;
- ii. Réseau à capacité maximale.

4. Rues et routes locales :

i. Les fossés moins bien nettoyés que dans le passé, puisqu'ils sont fauchés plus étroitement.

INDICATION DU NIVEAU DE SATISFACTION POUR CHACUN **DES SERVICES**

Services communautaires

ALFRED-PLANTAGENET



FAIBLESSE

ACTION

F4-p. 72

- Services de garde d'enfants
- Commission de formation de l'Est ontarien
- Chambre de commerce de Hawkesbury et région
- Chambre de commerce de Prescott-Russell
- Chambre de commerce de Clarence-Rockland
- Association de commerces et marchands de Vankleek Hill
- Société de développement communautaire de Prescott-Russell
- Solutions de recrutement Contak
- Centre d'entrepreneurship de Prescott et Russell

CUPR

- Services de garde d'enfants
- Enseignement postsecondaire
- Commission de formation de l'Est ontarien
- Chambre de commerce de Hawkesbury et région
- Chambre de commerce de Prescott-Russell
- Chambre de commerce de Clarence-Rockland
- Association des commerces et marchands de Vankleek Hill
- Société de développement communautaire de Prescott-Russell
- Solutions de recrutement Contak
- Centre d'entrepreneurship de Prescott et Russell

ALFRED-PLANTAGENET



- Tourisme Prescott-Russell
- Académie entrepreneuriale Prescott-Russell
- Réseau agroalimentaire de l'Est ontarien
- Tourisme Prescott-Russell
- Académie entrepreneuriale Prescott-Russell
- Réseau agroalimentaire de l'Est ontarien

ALFRED-PLANTAGENET

CUPR

CUPR



- Écoles primaires et secondaires
- Établissements d'enseignement postsecondaire
- Centre de services à l'emploi de Prescott-Russell
- Écoles primaires et secondaires
- Centre de services à l'emploi de Prescott-Russell

(BC4 – 71 réponses)

Services municipaux

ALFRED-PLANTAGENET

Planification, génie, **BON**

- zonage et permis de construction *Voir note 5
- Services de santé et approbations de groupes sanitaires
- Services de police
- Services d'incendie
- Services de bibliothèque
- Installations de loisirs *Voir note 1
- Installations culturelles *Voir note 1
- Parcs et espaces verts
- Réparation des rues et des routes
- Déneigement *Voir note 2

CUPR

• Planification, génie, zonage

et permis de construction

- Services de santé et approbations de groupes sanitaires
- Services de police
- Services d'incendie
- Services de bibliothèque
- Installations de loisirs
- Installations culturelles
- Parcs et espaces verts
- Réparation des rues et des routes
- Déneigement
- Collecte de déchets/ recyclage
- Services de développement économique



ALFRED-PLANTAGENET

CUPR



- Collecte de déchets/ recyclage *Voir note 4
- Services de développement économique *Voir note 3
- Transport en commun *Voir note 6

• Transport en commun

(BC4 – 71 réponses)

Notes*:

Installations de loisirs/Installations culturelles :

- Plusieurs activités sont organisées, mais elles sont peu annoncées;
- ii. Lacunes en matière de création d'activités culturelles.

2. Déneigement :

i. Le déneigement prend du temps lors des tempêtes.

3. Services de développement économique :

i. Les activités de développement économique sont efficaces pour les grandes entreprises, mais elles le sont moins pour les petites entreprises.

4. Collecte de déchets et de recyclage :

- i. Le recyclage devrait être priorisé davantage;
- ii. Les frais élevés du dépotoir encouragent le versement de déchets dans les fossés.

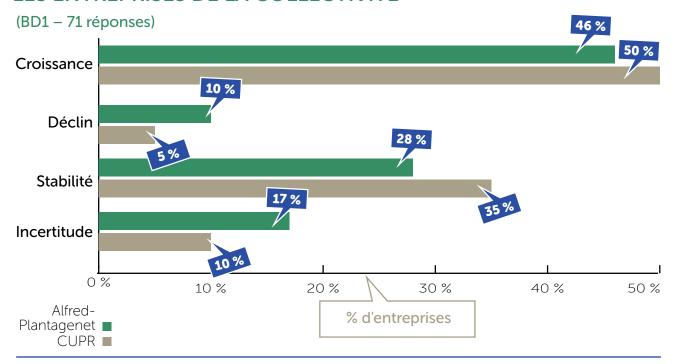
5. Planification, génie, zonage et permis de construction :

i. Les délais d'obtention de permis de construction résidentielle sont irraisonnables.

6. Transport en commun:

i. Mettre en œuvre des services de covoiturage pour faciliter les déplacements des personnes à l'intérieur de la région.

PERSPECTIVE DES INDUSTRIES DANS LESQUELLES ŒUVRENT LES ENTREPRISES DE LA COLLECTIVITÉ



Raisons expliquant les perspectives de croissance et de déclin

Les perspectives de croissance

- Industrie du bois est en croissance de même que la qualité des constructions
- Plus de véhicules et plus de population
- Produits novateurs
- Gens recherchent plus de loisirs
- Nouveau magasin
- Demande de produits en croissance
- Croissance de la population
- Augmentation de la demande
- Demande grandissante de la population vieillissante
- Produits artisanaux plus en demande
- Tendance pour les produits locaux et les produits agricoles; nouveaux marchés
- Commerce électronique/achats en ligne

Les perspectives de déclin

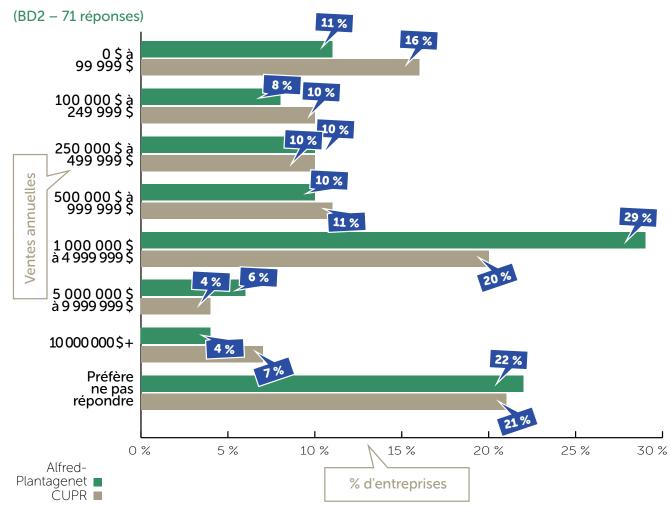
- Population vieillissante
- Salaire minimum
- Diminution de l'achalandage
- Augmentation des coûts d'exploitation
- Baisse du dollar canadien

RAPPORT FINAL / CANTON D'ALFRED ET PLANTAGENET

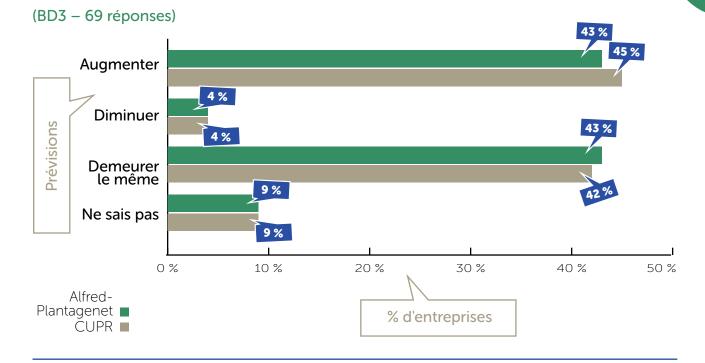
APERÇU

74 % des propriétaires d'entreprise de la collectivité œuvrent dans un marché en croissance ou stable. En comparaison avec les CUPR, 7 % de plus d'entreprises du canton semblent se situer dans des marchés incertains. On note un constat semblable au sujet des entreprises de la collectivité qui œuvrent dans des marchés en déclin puisque celles-ci sont de 5 % plus nombreuses qu'à l'échelle régionale. La croissance des marchés est principalement attribuable à la demande croissante pour les produits et services en question. À l'inverse, le faible déclin de ces marchés est principalement attribuable aux coûts d'exploitation élevés.

CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL



Projection des ventes annuelles pour l'année à venir



Raisons expliquant les perspectives d'augmentation et de diminution

Les perspectives d'augmentation

- Augmentation de la demande
- Nouveau magasin
- Expansion prévue
- Augmentation de l'offre
- Population vieillissante favorise les ventes
- Excellence des produits
- Entreprise en croissance
- Amélioration des techniques de marketing

Les perspectives de diminution

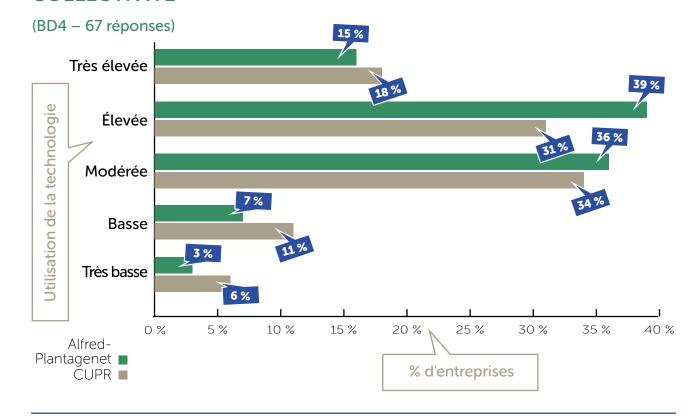
- Présence de plusieurs commerces du même type sur le marché
- Déclin du marché

APERÇU

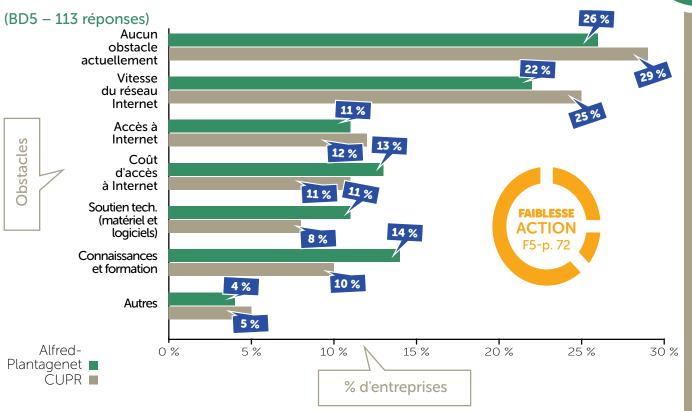
À Alfred et Plantagenet, 19 % des entreprises enregistrent un chiffre de ventes annuel de 249 999 \$ et moins; 55 % d'entre elles enregistrent un chiffre de ventes annuel de 250 000 \$ à 9 999 999 \$; et 4 % d'entre elles enregistrent un chiffre de ventes annuel de 10 000 000 \$ et plus. Cela dit, on constate que la majorité des entreprises sont de taille moyenne. En comparaison avec les CUPR, il y a 10 % de plus d'entreprises au sein de la collectivité qui enregistrent un chiffre de ventes annuel de 250 000 \$ à 9 999 999 \$.

De surcroît, il est intéressant de souligner que les entreprises d'Alfred et Plantagenet prévoient, dans une proportion de 43 %, une augmentation des ventes dans l'année à venir. Dans le même ordre d'idées, c'est également 43 % des entreprises de la collectivité qui prévoient une stabilité au chapitre des ventes. Seulement 4 % des entreprises locales estiment une diminution au chapitre des ventes au cours de la même période. En comparaison avec les CUPR, les résultats sont plutôt semblables. Les raisons expliquant les perspectives d'augmentation des ventes pour les entreprises de la collectivité sont l'augmentation de la demande, les expansions prévues et l'amélioration des techniques de marketing. À l'inverse, c'est le déclin de certains marchés et la concurrence qui font en sorte que certaines entreprises estiment une diminution des ventes.

UTILISATION DE LA TECHNOLOGIE PAR LES ENTREPRISES DE LA COLLECTIVITÉ



Les entreprises sont-elles confrontées à des obstacles en raison des exigences en matière de technologies de l'information?



Autres

- Coûts de programmation
- Coûts de gestion pour le site Web
- Manque de temps pour développer des applications

Veuillez expliquer

- Le réseau Internet n'est ni fiable, ni stable
- Intérêt pour des formations sur l'exploitation de logiciels et du matériel informatique

APERÇU

En ce qui a trait à l'utilisation de la technologie, les propriétaires d'entreprise de la collectivité sont très bien positionnés puisque 90 % d'entre eux en font une utilisation modérée à très élevée. En comparaison avec les CUPR, la proportion de propriétaires d'entreprise qui en font une utilisation élevée est légèrement plus haute, et ceux qui en font une utilisation basse à très basse sont moins nombreux. Les données recueillies démontrent que les propriétaires d'entreprise de la collectivité utilisent la technologie pour mener efficacement leurs activités la plupart du temps. Il faut cependant noter que les coûts de programmation et d'entretien des sites Internet ainsi que l'important investissement en temps requis pour le développement d'applications semblent décourager certains propriétaires à utiliser des

CLIMAT DES

APERÇU

technologies. En outre, 46 % des propriétaires d'entreprise d'Alfred et Plantagenet disent éprouver des problèmes soit en lien avec la vitesse (22 %), la connexion (11 %) et le coût (13%) des services Internet.

APPROVISIONNEMENT DES ENTREPRISES

Les produits ou services que les entreprises locales souhaiteraient acheter localement, mais qu'elles achètent présentement à l'extérieur de la région

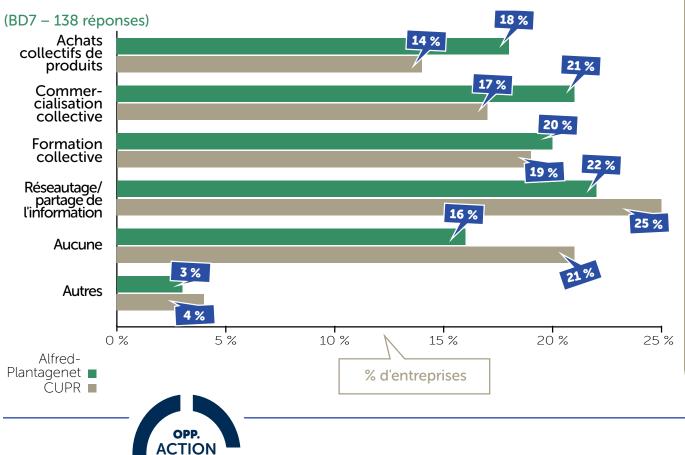
Produits et services achetés à l'extérieur de la collectivité

- Fruits et légumes
- Fèves blanches
- Poissons et viandes
- Produits d'alimentation spécialisés
- Produits de plomberie
- Services de radiologie mobiles
- Nourriture pour la vente au détail
- Produits gourmets (miel, sirop d'érable, confitures, vinaigre, etc.)
- Semences, plantes et boutures
- Plastique d'emballage
- Jeux d'enfants
- Acier
- Services Internet
- Fournitures de bureau
- Literies
- Matériaux de construction
- Produits alimentaires prêts à manger
- Pièces automobiles
- Engrais et fertilisants

COLLABORATION ENTRE LES ENTREPRISES

O2-p. 74

Êtes-vous interessé à collaborer avec d'autres entreprises de la collectivité pour mettre en œuvre les options suivantes?



La majorité des propriétaires d'entreprise d'Alfred et Plantagenet sont disposés à collaborer avec leurs homologues en ce qui concerne le réseautage/partage de l'information. En comparaison avec les CUPR, les propriétaires d'entreprise de la collectivité sont de 5 % plus susceptibles de collaborer avec leurs homologues.

AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS QUE PRÉSENTE LA COLLECTIVITÉ

Quels sont les trois principaux avantages que présente la collectivité selon les gens d'affaires?

| | 1 | 2 | 3 |
|-----------|---|-----------------------------|---------------------------------|
| AVANTAGES | Collectivité (soutien, loyauté et accueil) | Emplacement géographique | Accès à la route de comté 17 |

(CD2)

Quels sont les trois principaux inconvénients que présente la collectivité pour les gens d'affaires?

| | 1 | 2 | 3 |
|---------------|--|---|--|
| INCONVÉNIENTS | Main-d'œuvre (pénurie et manque de qualifications) | Coût élevé et faible disponibilité des services d'utilité publique (Hydro, Internet, eau, égouts et gas naturel) | Financement et soutien aux entreprises |

(CD3)

CHANGEMENTS IMPORTANTS VISÉS DANS LE MILIEU DES AFFAIRES AU COURS DES CINQ PROCHAINES ANNÉES

1. Développement économique

- i. Favoriser l'accès à davantage de subventions pour les entreprises locales et au titre des nouveaux projets afin de créer de nouveaux emplois
- Créer davantage des services de coaching pour les entrepreneurs
- Offrir du réseautage ciblé
- Encourager la venue d'investisseurs
- v. Encourager la venue de nouvelles entreprises et de commerces pour promouvoir l'achalandage
- vi. Accroître les services de la collectivité pour attirer de nouvelles familles
- vii. Instaurer la Chambre de commerce d'Alfred-Plantagenet dans le but de favoriser le réseautage auprès des entreprises locales
- viii. Poser des actions concrètes pour améliorer l'implantation d'une économie verte
- Améliorer la sensibilisation à l'achat local de la population en général
- Aménager un parc industriel
- Mettre en place un comité de développement économique
- Améliorer la synergie et la collaboration entre les divers intervenants de la collectivité (comité de loisirs, chambre de commerce, etc.)
- xiii. Voir davantage d'efforts en matière de développement commercial (station-service, restaurant, etc.)
- xiv. Augmenter l'offre de terrains commerciaux
- xv. Aménager les marinas de Lefaivre et Wendover

2. Collectivité

- i. Créer des programmes axés sur les enfants
- ii. Améliorer l'appui offert aux personnes qui veulent s'établir dans la collectivité et assurer un suivi
- Établir des quartiers prestigieux pour attirer de nouvelles familles
- iv. Assurer la survie du Campus d'Alfred
- Offrir une trousse de bienvenue aux nouveaux résidents
- vi. Améliorer l'accessibilité des entreprises

3. Conseil municipal et administration municipale

- i. Recevoir un meilleur appui de la part de l'administration municipale lors du démarrage d'entreprises
- Assouplir les règlements municipaux régissant les entreprises
- Encourager une plus grande ouverture par rapport aux nouvelles idées et entreprises
- Diminuer le coût des permis et alléger la bureaucratie
- Revoir à la baisse le taux d'imposition municipale et les tarifs des services d'eau et d'égouts
- Passer en revue le nom de certaines rues

4. Infrastructures et services publics

- i. Élargir la route de comté 17
- ii. Obtenir l'accès aux services d'adduction d'eau
- iii. Obtenir des services d'approvisionnement en gaz naturel
- v. Faire en sorte que l'électricité soit plus abordable
- v. Augmenter la capacité de la collectivité à recycler les matériaux de construction
- vi. Améliorer le recyclage et la gestion des sites d'enfouissement
- vii. Obtenir des services Internet et de téléphonie fiables
- viii. Améliorer les services de transport en commun

5. Création d'emplois et main-d'œuvre

- i. Encourager les jeunes à travailler dans la collectivité comme mécanisme de maintien en poste
- ii. Créer et promouvoir des incitatifs pour encourager la venue de nouveaux employés
- iii. Unir nos forces pour améliorer la disponibilité de la main-d'œuvre

(CD4)

AIDE PRÉCIEUSE À L'APPUI DES ACTIVITÉS DES ENTREPRISES

AIDE LA PLUS AVANTAGEUSE

Planification de la main-d'œuvre, de la formation et du recrutement d'employés

- Commercialisation et publicités collectives
- Ateliers sur le commerce électronique, les médias sociaux et le contenu en ligne
- Ateliers sur l'amélioration de la productivité
- Séances de réseautage en matière d'affaires
- Accès à l'information

AIDE LA MOINS AVANTAGEUSE

• Mise à jour du plan d'affaires

- Séminaires sur la commercialisation
- Services et programmes de développement des exportations
- Planification de la relève
- Salons
- Recrutement d'entreprises d'approvisionnement et de services connexes

(CD5 – 246 réponses)

FFOM DU CLIMAT DES AFFAIRES

FORCES

- 78 % des entreprises d'Alfred et Plantagenet ont un bon ou excellent sentiment à l'égard de la collectivité en tant gu'endroit pour faire des affaires. (BC1)
- La perception des intervenants du milieu des affaires à l'égard de la collectivité reste inchangée pour la majorité des répondants depuis les trois dernières années. (BC2)
- Les facteurs d'évaluation du climat des affaires sont considérés comme étant bons. (BC3)
- Le Centre de services à l'emploi de Prescott-Russell, les écoles primaires et secondaires ainsi que les institutions d'enseignement postsecondaires sont jugés comme étant bons. (BC4)
- L'ensemble des services publics municipaux sont jugés comme étant bons. (BC4)
- 74 % des entreprises d'Alfred et Plantagenet œuvrent dans un marché en croissance ou stable. (BD1)
- 29 % des entreprises de la collectivité enregistrent des ventes de 1 000 000 \$ à 4 999 999 \$ annuellement. (BD2)
- 86 % des entreprises de la collectivité estiment une augmentation des ventes ou stabilité à ce chapitre au cours de l'année à venir. (BD2)
- Les propriétaires d'entreprise de la collectivité sont très bien positionnés en matière de technologie puisque 90 % d'entre eux en font une utilisation modérée à très élevée. (BD5)
- Les trois principaux avantages de la collectivité sont l'esprit communautaire qui y règne, son emplacement géographique et sa proximité à la route de comté 17. (CD2)

FAIBLESSES

- La majorité des services communautaires offerts aux entreprises sont sous-utilisés. (BC4)
- 46 % des propriétaires d'entreprise d'Alfred et Plantagenet disent éprouver des problèmes en lien avec la vitesse (22 %), la connexion (11 %) ou le coût (13%) des services Internet. (BD5)
- Les trois principaux inconvénients de la collectivité sont la main-d'œuvre, la faible disponibilité et le coût élevé des services d'utilité publique et le manque de financement et de soutien aux entreprises. (CD2)

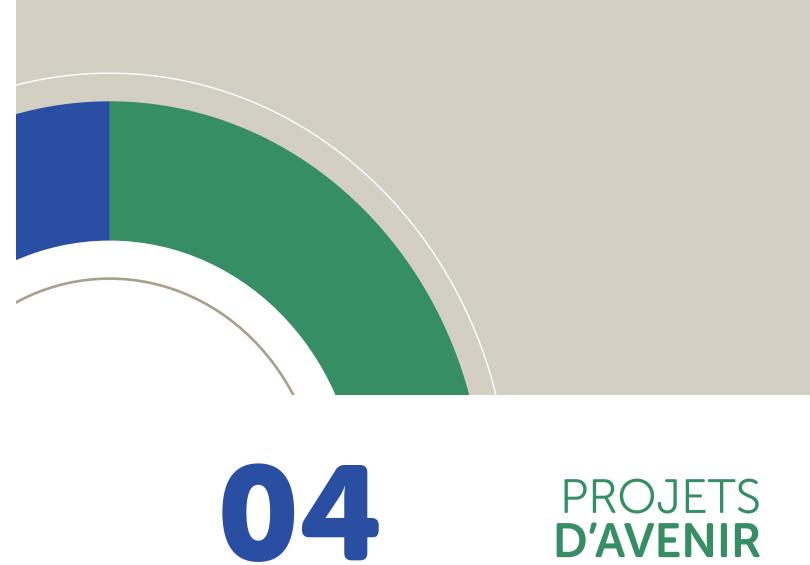
FFOM DU CLIMAT DES AFFAIRES (SUITE)

OPPORTUNITÉS

- La majorité des propriétaires d'entreprise d'Alfred et Plantagenet sont prêts à collaborer avec leurs homologues en ce qui concerne le réseautage/partage de l'information. (BD7)
- Les changements que la communauté des affaires aimerait voir dans les cinq prochaines années portent sur le développement économique, la collectivité au sens communautaire, l'infrastructure et les services d'utilité publique ainsi que la création d'emplois et de main-d'œuvre. (CD4)

MENACE

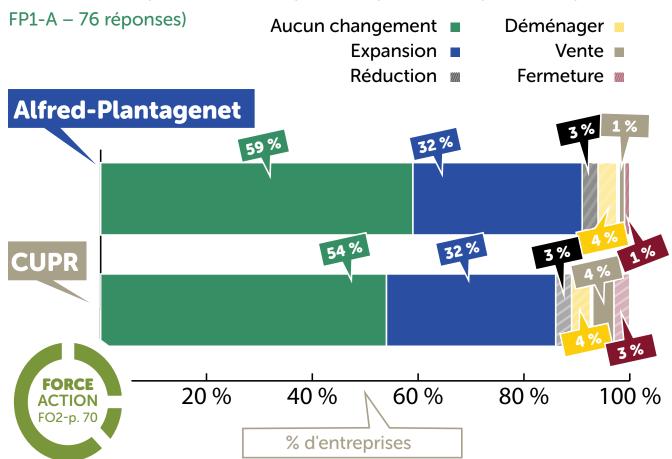
• Le cout de l'électricité est jugé comme étant médiocre. (BC3)



PLANS FUTURS DES ENTREPRISES

PROJETS D'AVENIR

Au cours des 18 prochains mois, qu'est-ce que les entreprises comptent faire?



Quelles sont les principales raisons qui amènent les entreprises à ne pas apporter de changements?

- Manque de relève
- L'entreprise affiche un bon rendement
- Manque de capital
- Approche de la retraite
- Le marché est stable
- Limité dans l'espace du terrain
- L'entreprise a atteint sa pleine capacité
- Augmentation du salaire minimum
- Manque de main-d'œuvre qualifiée
- L'industrie est saturée

Au cours des 18 prochains mois, 59 % des propriétaires d'entreprise de la collectivité ne prévoient apporter aucun changement à la taille de leur entreprise alors que 32 % souhaitent prendre de l'expansion. Seulement 9 % des propriétaires pensent soit déménager (4 %), réduire leurs activités (3 %), vendre (1 %) ou fermer (1 %) leur entreprise. En comparaison avec les CUPR, la proportion de propriétaires d'entreprise de la collectivité qui souhaitent n'apporter aucun changement à leurs activités est de 5 % plus élevée. Les motivations des entrepreneurs de la collectivité à n'apporter aucun changement sont principalement le bon rendement des affaires ainsi que le manque de relève et de main-d'œuvre.

EXPANSION

Principales raisons qui incitent les entreprises à prendre de l'expansion

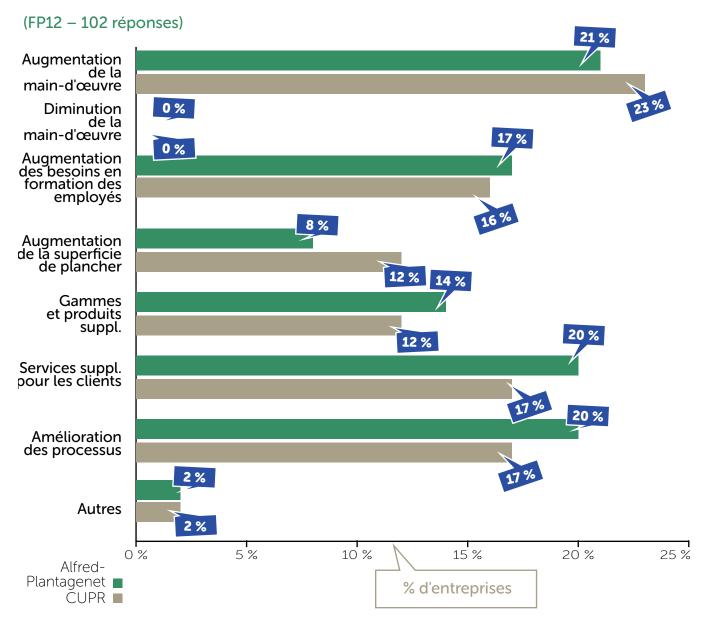
Les principales raisons de l'expansion éventuelle des entreprises de la collectivité sont les suivantes :

- Augmentation de l'offre touristique;
- Répondre davantage aux besoins des clients;
- Demande croissante;
- Augmenter la rentabilité de l'entreprise;
- Nouveaux services offerts:
- Faire croître l'entreprise;
- Manque d'espace;
- Faciliter l'entreposage;
- Pour se conformer aux lois gouvernementales.

(FP11)

(FP1-B)

60



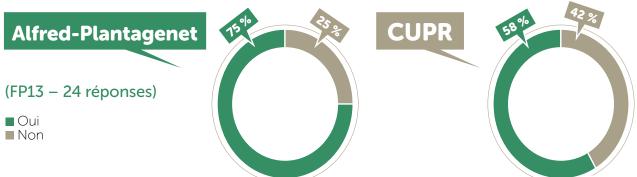
| ALFRED-PLANTAGE | NET | CUPR |
|--|-----------------------|------------------------|
| Augmentation de la main-d'œuvre au total | 70 emplois | 583 emplois |
| Augmentation de la main-d'œuvre en moyenne | 4,2 emplois | 5 emplois |
| Augmentation de la superficie de plancher au total | 25 700 pi² | 1,2 M pi ² |
| Augmentation de la superficie de plancher en moyenne | 3 212 pi ² | 22 006 pi ² |

Autres retombées anticipées

Achat d'équipements

Au cours des 18 prochains mois, les propriétaires d'entreprise de la collectivité qui souhaitent prendre de l'expansion prévoient créer en moyenne 4,2 emplois par projet d'expansion. Dans le même ordre d'idées, ces propriétaires estiment devoir augmenter la superficie de leur plancher respectif de 3 212 pi² en moyenne par projet d'expansion. Ils prévoient que leurs projets d'expansion auront comme répercussions pour la collectivité la création d'emplois, l'ajout de services complémentaires pour les clients et l'amélioration des processus. En comparaison avec les CUPR, ces résultats sont semblables, à l'exception de la capacité des projets d'expansion à augmenter la superficie du plancher, qui est moins élevée à Alfred et Plantagenet. Il est aussi intéressant de souligner que les projets d'expansion anticipés dans la collectivité devraient engendrer l'achat de nouveaux équipements.

Intention de faire appel à des programmes ou à des services fédéraux ou provinciaux pour faciliter l'expansion



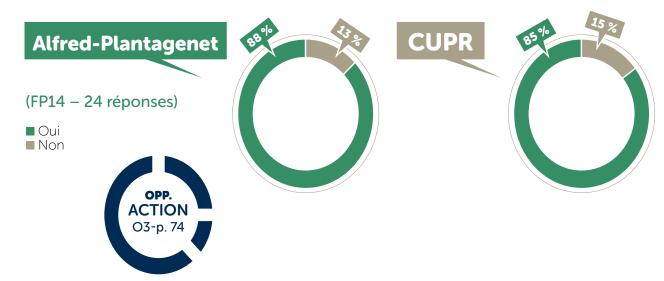
Les programmes et services fédéraux ou provinciaux envisagés sont les suivants :

- Fonds de développement de l'Est de l'Ontario;
- Programme d'aide à la recherche industrielle;
- Programmes de la Société de développement communautaire de Prescott-Russell;
- Centre de services à l'emploi de Prescott-Russell;
- Banque de développement du Canada;
- Ministère de l'éducation de l'Ontario;
- Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario.



75 % des propriétaires d'entreprise de la collectivité ont l'intention d'avoir recours à des programmes ou à des services fédéraux ou provinciaux pour soutenir leur projet d'expansion. En comparaison avec les CUPR, cette proportion est de 17 % plus élevée.

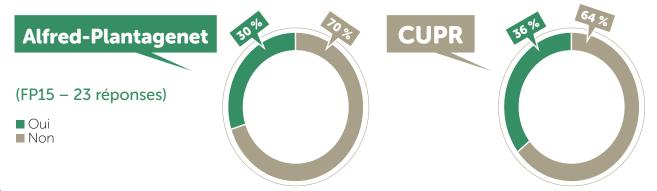
Intérêt à recevoir de l'information au sujet des programmes et des services fédéraux ou provinciaux offerts pour soutenir les démarches d'expansion



APERÇU

88 % des propriétaires d'entreprise de la collectivité souhaitent recevoir de l'information au sujet des programmes et des services fédéraux ou provinciaux en appui à leur projet d'expansion. Cette proportion est semblable à celle obtenue auprès de l'ensemble des propriétaires d'entreprise des municipalités de Prescott et Russell.

Les entreprises de la collectivité éprouvent-elles présentement des difficultés d'expansion?

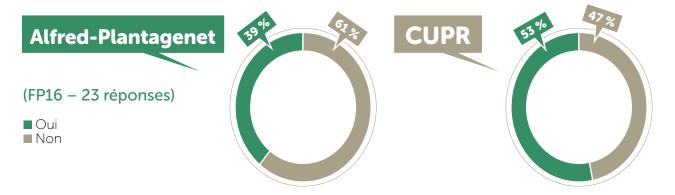


- Difficulté à recevoir du financement
- Besoin d'aide sur le plan administratif (p. ex., plans d'affaires, demandes de subventions)
- Embauche de main-d'œuvre qualifiée
- Difficulté à obtenir de l'information sur l'offre de subventions
- Trouver un terrain industriel assorti des services nécessaires

APERÇU

À l'heure actuelle, 70 % des propriétaires d'entreprise de la collectivité n'ont aucune difficulté à planifier leurs projets d'expansion. La proportion de propriétaires qui, au contraire, se voient confrontés à des obstacles de planification (30 %) mentionnent des difficultés relativement au financement, au recrutement de la main-d'œuvre et à l'administration. En comparaison avec les CUPR, la collectivité se situe dans une situation favorable puisqu'elle compte 6 % de moins d'entreprises indiquant éprouver à l'heure actuelle des difficultés d'expansion.

La collectivité peut-elle contribuer à faciliter d'une façon quelconque les projets d'expansion anticipés?



De quelle façon la collectivité pourrait-elle vous venir en aide?

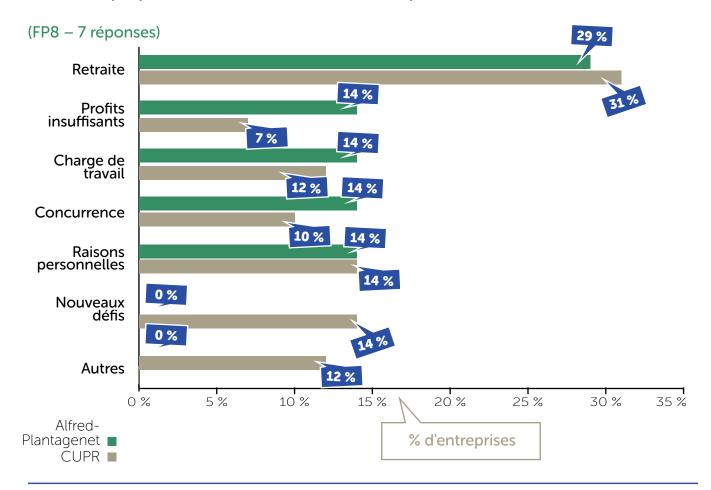
- Différente expertise en matière de marketing et de planification
- Faciliter l'achat d'un terrain
- Aider à garder les jeunes dans la collectivité

APERÇU

39 % des propriétaires d'entreprise d'Alfred et Plantagenet indiquent que l'appui de la collectivité pourrait faciliter leur projet d'expansion. La collectivité peut venir en aide aux entreprises en offrant une expertise en matière de marketing et de planification, en facilitant l'achat de terrains et en aidant à garder les jeunes dans la collectivité.

VENTE

Raisons expliquant la mise en vente des entreprises de la collectivité



APERÇU

29 % des ventes d'entreprise de la collectivité résultent du départ à la retraite des propriétaires, ce qui constitue la première cause en importance. En comparaison avec les CUPR, les résultats sont semblables.

FFOM DES PROJETS D'AVENIR

FORCES

- Au cours des 18 prochains mois, 32 % des entreprises de la collectivité prévoient prendre de l'expansion et seulement 9 % d'entre elles souhaitent réduire leurs activités, vendre, fermer ou déménager leur entreprise. (FPI)
- Au cours des 18 prochains mois, les propriétaires d'entreprise de la collectivité qui souhaitent prendre de l'expansion prévoient créer en moyenne 4,2 emplois et devoir augmenter la superficie de leur plancher de 3 212 pi² en moyenne par projet d'expansion. (FP12)
- 70 % des propriétaires d'entreprise de la collectivité n'ont aucune difficulté à planifier leurs projets d'expansion. (FP15)

FAIBLESSES

- Au cours des 18 prochains mois, 59 % des entreprises de la collectivité ne prévoient apporter aucun changement à la taille de leur entreprise en raison du manque de relève et de main-d'œuvre. (FP1)
- La première cause en importance qui explique pourquoi les propriétaires d'entreprise de la collectivité vendent leur entreprise est la retraite. Cependant, il est incertain si ces entrepreneurs disposent d'un plan de relève assurant la pérennité de l'entreprise. (FP8)

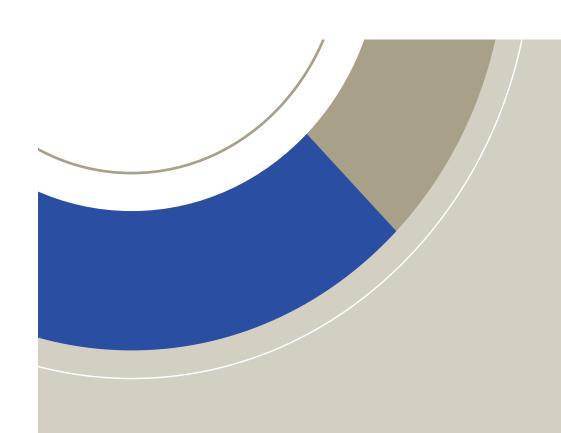
OPPORTUNITÉS

- 75 % des propriétaires d'entreprise de la collectivité ont l'intention d'avoir recours à des programmes ou à des services fédéraux ou provinciaux en appui à leur projet d'expansion et 88 % d'entre eux souhaitent obtenir de l'information à ce sujet. (FP13 FP14)
- 39 % des propriétaires d'entreprise de la collectivité indiquent que c'est en offrant une expertise en matière de marketing et de planification, en facilitant l'achat de terrains et en aidant à garder les jeunes dans la collectivité que les citoyens pourraient faciliter leur projet d'expansion. (FP16)

RAPPORT FINAL / CANTON D'ALFRED ET PLANTAGENET



CONSTATATIONS et CONCLUSIONS



CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS



La disponibilité et le manque de qualification de la main-d'œuvre nuit aux affaires.



Le coût élevé de l'électricité et la faiblesse du réseau Internet nuit au maintien et à l'expansion des entreprises de la collectivité.



La mise en place d'un comité de développement économique, l'embauche d'un agent de développement économique, les consultations auprès des chambres de commerce desservant la collectivité et la formation de liens entre le réseau de soutien aux entreprises et les entrepreneurs sont tous essentiels au développement de la collectivité.



71 % des entrepreneurs de la collectivité devront planifier leur relève prochainement. Il sera important de voir à ce qu'ils obtiennent le soutien nécessaire.



Un entrepreneur sur deux n'a pas de plan d'affaires.



L'absence d'un parc industriel au sein de la collectivité freine le développement des affaires.



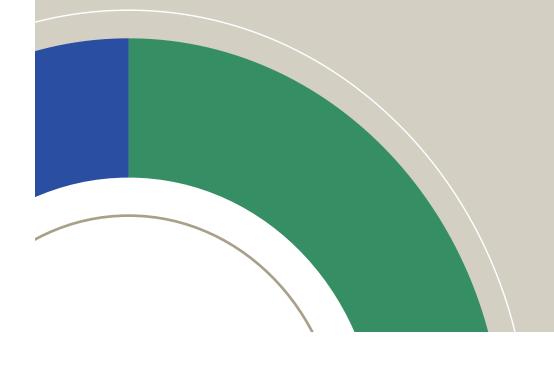
La collectivité doit mettre en valeur son excellent emplacement sur la route de comté 17.



Le potentiel touristique de la région est inexploité.

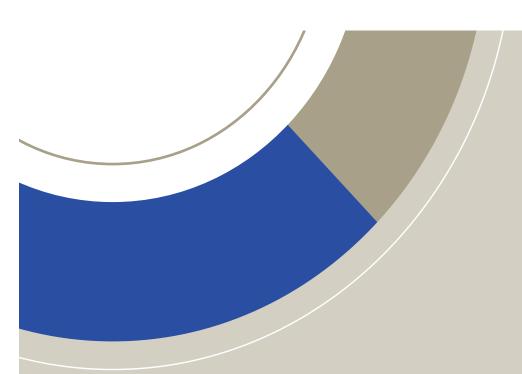


Améliorer la communication entre l'administration municipale et les entrepreneurs locaux est essentiel au maintien d'un bon climat des affaires.



06

PLAN **D'ACTION**





| FFOM | Action(s) requise(s) | Responsable(s) | Partenaire(s) | Priorité* | Échéancier |
|--|---|--------------------------------------|---|-----------|------------|
| FO1. Les entrepreneurs de la collectivité semblent assurer plus aisément leur relève que ceux dans l'ensemble des autres municipalités des CUPR. Il faudra cependant surveiller l'échantillon d'entreprises qui sont dans les affaires depuis 26 à 35 ans. (BI6) | Faciliter les communications avec le réseau de soutien aux entreprises. | Agent de développement économique | Centre d'entrepreneurship de Prescott et Russell Académie entrepreneuriale de Prescott-Russell Société de développe- ment communautaire de Prescott-Russell | 2 | • Continu |
| FO2. Au cours des 18 prochains mois, 32 % des propriétaires d'entreprise de la collectivité prévoient prendre de l'expansion et seulement 9 % d'entre eux souhaitent réduire leurs activités, vendre, fermer ou déménager. (FPI) | Faciliter les communications avec le réseau de soutien aux entreprises et le service d'urbanisme. | Agent de développement économique | Centre d'entrepreneurship de Prescott et Russell Académie entrepreneuriale de Prescott-Russell Société de développement communautaire de Prescott-Russell | 2 | • Continu |

PLAN D'ACTION



| FFOM | Action(s) requise(s) | Responsable(s) | Partenaire(s) | Priorité* | Échéancier |
|--|---|--------------------------------------|--|-----------|----------------|
| F1. La collectivité compte une faible présence d'entreprises œuvrant à plus d'un emplacement, d'entreprises franchisées et de succursales ou divisions d'entreprise régionales, nationales ou internationales. (BI1) | Table de concertation | Agent de développement économique | Réseau de soutien aux entreprisesDETPR | 1 | • 2019 |
| F2. Seulement 8 % des entreprises de la collectivité œuvrent sur les marchés national et international. (BI9) | Table de concertation | Agent de développement économique | Réseau de soutien aux entreprisesDETPR | 1 | • 2019 |
| F3. 47 % des employeurs d'Alfred et Plantagenet ne considèrent pas comme satisfaisante la stabilité de la main-d'œuvre. (WF2) | Table de concertation | Agent de développement économique | Réseau de soutien aux entreprisesDETPR | 1 | • 2019 |
| F4. La majorité des services offerts aux entreprises sont sous utilisés. (BC4) | Faciliter les communications avec le réseau de soutien aux entreprises. | Agent de développement économique | Réseau de soutien aux entreprises | 1 | • Continu |
| F5. 46 % des propriétaires d'entreprise d'Alfred et Plantagenet disent éprouver des problèmes en lien avec la vitesse (22 %), la connexion (11 %) et le coût (13%) des services Internet. (BD5) | Faciliter les communications entre les paliers politiques et diverses entreprises spécialisées. | Agent de développement économique | Bell –Fibe Vidéotron DETPR Municipalités touchées | 1 | • Janvier 2019 |



| FFOM | Action(s) requise(s) | Responsable(s) | Partenaire(s) | Priorité* 1 à 3 | Échéancier |
|---|---|--------------------------------------|---|-----------------|------------|
| O1. Des 62 % de propriétaires d'entreprise qui n'ont pas recours à des programmes Coop, de stage ou de formation d'apprentis, 31 % d'entre eux indiquent souhaiter obtenir de l'information supplémentaire à ce sujet. (WF6) | Faciliter les communications avec le réseau de soutien aux entreprises. | Agent de développement économique | Groupe Convex Solutions de recrutement Contak Centre de services à l'emploi de Prescott-Russell | 3 | • Continu |
| O2. La majorité des propriétaires d'entreprise d'Alfred et Plantagenet sont disposés à collaborer avec leurs homologues en ce qui concerne le réseautage/partage de l'information. (BD7) | Créer un comité local de développement économique. | Agent de développement économique | Entreprises locales et régionales Chambre de commerce de Hawkesbury et région | 1 | • 2019 |
| O3. 75 % des propriétaires d'entreprise de la collectivité ont l'intention d'avoir recours à des programmes ou à des services fédéraux ou provinciaux en appui à leur projet d'expansion et 88 % d'entre eux souhaitent obtenir de l'information à ce sujet. (FP13 – FP14) | Faciliter les communications avec les paliers gouvernementaux en matière de développement économique. | Agent de développement économique | • DETPR | 2 | • 2019 |

PLAN D'ACTION

| FFOM | Action(s) requise(s) | Responsable(s) | Partenaire(s) | Priorité* | Échéancier |
|---|---|--------------------------------------|--|-----------|------------|
| M1. La faible présence d'entreprises en démarrage et de jeunes entreprises représente un défi important pour l'avenir de la communauté des affaires d'Alfred et Plantagenet. (BI5) | Évaluer les possibilités d'affaires dans la région. Créer une trousse de soutien pour les entrepreneurs. | Agent de développement économique | Réseau de soutien aux entreprises | 1 | • 2019 |
| M2. Une entreprise sur deux d'Alfred et Plantagenet ne dispose pas de plan d'affaires. (BI4) | Faciliter les communications avec le réseau de soutien aux entreprises. | Agent de développement économique | Centre d'entrepreneurship de Prescott et Russell Académie entrepreneuriale de Prescott-Russell Société de développement communautaire de Prescott-Russell | 2 | • Continu |
| M3. 72 % des propriétaires d'entreprise d'Alfred et Plantagenet n'évaluent pas de manière satisfaisante la disponibilité de travailleurs qualifiés. (WF2) | Faciliter les communications avec le réseau de soutien aux entreprises. | Agent de développement économique | Centre de services à l'emploi de Prescott-Russell Centre d'entrepreneurship de Prescott et Russell Académie entrepreneuriale de Prescott-Russell Groupe Convex Solutions de recrutement Contak | 2 | • Continu |

^{*}Niveaux de priorité : 1 – Urgent, 2 – Prioritaire, 3 – Plus ou moins prioritaire

NOTES

NOTES (SUITE)

Bâtissons les arraires

www.OPRO.ca



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE